

AG Saison 2019-2020

Catégorie : Assemblées générales

Publié par Philippe le 16/3/2021

Le 07 Mars 2021

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR CORRESPONDANCE
DE FÉVRIER 2021
COMPTE RENDU**

PRESENTS : Pascal LAPIERRE ; Président Christophe TREME ; Trésorier
Philippe RAULET ; Secrétaire Christian PEDRON ;
Membre Pascal JAFFRE ; Membre Eléonore JOURNET MIRAMON
; Membre Autres membres : voir fichier des votes Soit au total 31 Présents 0 Pouvoirs.
Nombre de présents = 31 personnes

Sur la base de 54 Inscrits pour la saison 2020/2021, le quorum de 18 votants minimum
correspondant à 1/3 de l'effectif est atteint ; l'assemblée peut donc valablement
délibérer.

Les documents soumis à l'approbation ont été envoyés par mail le 18 février 2021 ; la date
limite de réponse était le 28 Février 2021 ; le décompte des voix a été arrêté le 06 mars 2021.

Début de la séance : sans objet

1/ **RAPPORT MORAL de la saison 2019/2020** Rapport moral par Pascal LAPIERRE (Président)
envoyé par correspondance Approbation de celui-ci : ; Contre: 0 ; Abstention: 0
; Pour: 31

2/ **RAPPORT FINANCIER de la saison 2019/2020** Rapport financier par Christophe TREME
(trésorier) envoyé par correspondance Approbation de celui-ci : ; Contre: 0 ; Abstention: 0
; Pour: 31

3/ **RESULTAT de la saison 2019/2020** Résultats par le responsable de Tir Philippe RAULET
envoyé par correspondance Approbation de ceux-ci : ; Contre: 0 ; Abstention: 2
; Pour: 29

4/ **COTISATIONS pour la saison 2021/2022 pour les nouveaux adhérents** 2020/2021

2021/2022
; Adulte : 232,00 Euros Adulte : 237,00 Euros ;
Junior : 207,00 Euros Junior : 210,00 Euros ; Cadet : 207,00
Euros Cadet : 210,00 Euros ; Ecole de tir : 230,00 Euros
Ecole de tir : 237,00 Euros Droits d'entrée : 20,00 Euros. Droits
d'entrée : 22,00 Euros. En vert les nouveaux tarifs **COTISATIONS pour la**
saison 2021/2022 pour les renouvellements 2020/2021 2021/2022

; Adulte : 232,00 Euros Adulte : 138,00 Euros ;
Junior : 207,00 Euros Junior : 108,00 Euros ; Cadet : 207,00
Euros Cadet : 108,00 Euros ; Ecole de tir : 230,00 Euros
Ecole de tir : 108,00 Euros En vert les nouveaux tarifs

Augmentation du droit d'entrée avec suppression des timbres. Pas d'augmentation
de la cotisation ligue, ni de la cotisation Comité départemental. Pour le prix de la licence de FFTir à
ce jour nous n'avons pas d'informations, les tarifs de l'année précédente sont

repris. Les tarifs sont adaptés, avec une augmentation de 1,5% (2% pour école de tir) pour palier l'augmentation des produits de bureau (feuilles, cartouches imprimante et autres)
Toujours incluse, la cotisation de 1 euro complémentaire sur la part ligue pour la subvention du comité départemental (car certains clubs ne payent pas la cotisation au comité et mettent en danger le fonctionnement de certains comités départementaux).

5/ **RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DES MEMBRES DU BUREAU** : Démission du président Pascal LAPIERRE, désignation du maître de séance (le plus ancien du bureau soit Philippe RAULET).

Les membres sortants sont : -> Pascal LAPIERRE (Rééligible) -> Christophe TREME (Rééligible) -> Christian PEDRON (Rééligible)

Les 3 membres sortants se représentent, aucune autre candidature.

Proposition aux votes -> Pascal LAPIERRE -> Christophe TREME -> Christian PEDRON

Résultats des votes, approbation de ceux-ci : -> Pascal LAPIERRE  Contre: 0  Abstention: 0  Pour: 31 -> Christophe TREME  Contre: 0  Abstention: 0  Pour: 31 -> Christian PEDRON  Contre: 0  Abstention: 0  Pour: 31 Ils sont élus à l'unanimité et deviennent membres du bureau.

6/ **ELECTION DU PRESIDENT : Une réunion a été faite le 06/03/2021** Désignation du maître de séance (le plus ancien du bureau soit Philippe RAULET). Proposition d'un nom du président. Pascal LAPIERRE se représente, pas d'autre candidat, donc les membres du bureau proposent -> Pascal LAPIERRE Élection du Président par vote des membres du bureau  Contre: 0  Abstention: 0  Pour: 6

PASCAL LAPIERRE élu Président d'Asnières Tir Sportif à l'unanimité.

7/ **COMPOSITION DU BUREAU** : Pascal LAPIERRE : Président Christophe TREME Philippe RAULET Pascal JAFFRE Christian PEDRON Eléonore JOURNET MIRAMON

Election des membres du bureau :

Président : Pascal LAPIERRE Secrétaire : Philippe RAULET Trésorier : Christophe TREME Responsable Carabine : Christian PEDRON Responsable Compétitions : Eléonore JOURNET MIRAMON Responsable Pistolet : Pascal JAFFRE

8/ **QUESTIONS DIVERSES** Pas de questions.

Fin de la séance : sans objet

Pascal LAPIERRE (Président)